

BILAN INTERNET EN 2017 / LEVANTE.FR

Moyennes :

53 854 visiteurs par mois

32 444 visiteurs différents par mois

1 770 visiteurs par jour

Au total 2 345 083 pages lues



EVOLUTION BILAN INTERNET / LEVANTE.FR

Années	Visiteurs différents	Visites	Pages
2012	153 640	260 507	698 957
2013	185 893	332 068	992 905
2014	188 192	360 855	1 100 140
2015	201 515	368 674	1 141 890
2016	232 141	405 850	1 827 705
2017	389 337	646 249	2 345 083

**PAGE FACEBOOK – Suivie par plus de 3 000 PERSONNES
JUSQU'À 20 000 PERSONNES POUR CERTAINS PAPIERS**



Pour continuer à suivre l'actualité de votre association sur Facebook :
il suffit « d'aimer » la page en cliquant sur le bouton correspondant.

AMBIANTE : JOURNAL INTERNE



Janvier



Juillet



Octobre

COMPTE TWITTER : 3 518 ABONNÉS



U Levante - Officiel

@Ambiante20

REPRÉSENTANTS UL AUX INSTANCES ADMINISTRATIVES

CTPENAF (Commission Territoriale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)

CESEC (Conseil économique, social et culturel)

CRS (Conseil régional des sites)

Comité de pilotage du Parc marin Capicorsu/L'Agriate

Comité de bassin

Conseil d'administration de l'OEC

Qualitair : en collaboration avec ARIA LINDA + GARDE,

Natura 2000 en mer : Capu Rossu/Revellata

Mairie d'Aiacciu : PLU en tant que PPA

Renouvellement agrément et habilitation

L'association U Levante est agréée
au titre des associations de protection de l'environnement
par arrêté n°2B-2017-10-03-001 en date du 3 octobre 2017

L'association U Levante est habilitée
à être désignée pour prendre part aux débats sur l'environnement
se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales
par arrêté n° R22018-02-22-001 du 22 février 2018

CTPENAF (Commission Territoriale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)

CESEC (Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel)

CRS (Conseil Régional des Sites)

CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques)

Comité de bassin

Conseil d'administration de l'Office de l'Environnement de la Corse

RÉUNIONS AVEC DES ADMINISTRATIONS

- Audiences du TA liées à l'urbanisme
- Parc marin Agriate Capi Corsu CN 30 jan; 06 mars; 23 juin; 2 oct; 6 nov
- L' Agriate comité consultatif 28 juin; 11, 25, 26 oct
- Inspecteur du Grand site Patrimoni, 28 fév
- CAPA risque inondation 23 fév, PPRI 28 sept
- Exécutif de Corse 31 août
- Natura 2000 Scandula-A Revellata 17 nov
- Autorités environnementales, Paris, 23 mars

RÉUNIONS AVEC DES ADMINISTRATIONS

- DDTM et PRÉFET 2B, 14 juin,
- SOUS-PRÉFET CALVI, 20 juin
- OEC, 01 mars; 21 juin; 12 juillet, 1er mars, le 6 avril, le 21 juin, le 12 juillet, le 28 sept, 24 octobre
- CESEC, 17,18,24 jan, 14,15,21 fév; 21,22,23,28 mars; 18,25 avril, 16,17,22,30 mai, 19,20 juin; 17,18/19,25 jui; 12,14,19 sept; 17,25 oct; 7 nov; 12 déc
- CONSEIL DES SITES, 17 fév; 19 juil; 6,18 oct; 9 nov; 18 déc
- CTPENAF 2 fév; 14 mars; 07 juin, 13 sept; 19 juil; 21 déc; 05 avr; 11 mai; 15 nov
- COMITÉ DE BASSIN, 29 mars; 31 mai

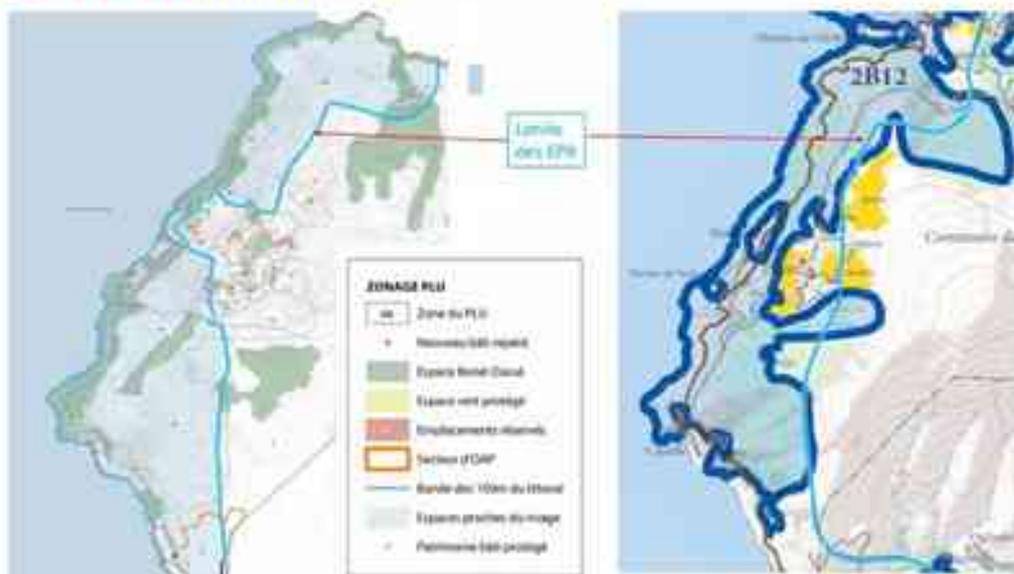
PARTICIPATION À DES ENQUÊTES PUBLIQUES

Vighjaneddu CET avril ; CAVRU PLU juillet

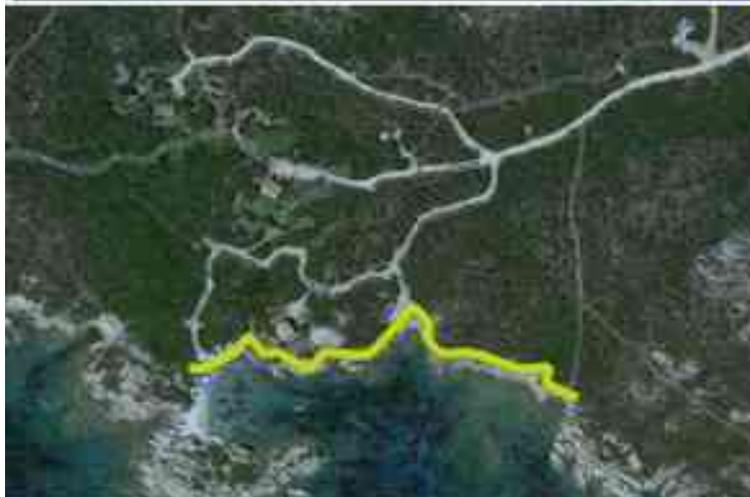
Forciolo PLU septembre

Aiacciu doublement RT20 novembre

Canari PLU décembre



PARTICIPATION À DES ENQUÊTES PUBLIQUES



Sartè
servitude du
sentier littoral,
mars,

Recours hiérarchique
à N. Hulot (BB)

RÉUNIONS/COLLABORATIONS AVEC DES ASSOCIATIONS OU DES SYNDICATS

ABCDE – GARDE – ARIA LINDA –
COLLECTIF LITTORAL – ZERU FRAZU –
FNE

INTERVENTIONS DANS LES MÉDIAS

Plusieurs interviews d'actualité, FR3, RCFM,
Publications diverses

PARTICIPATION À DES ACTIONS CITOYENNES

Ajacciu, 22 mars : café citoyen spécial déchets
(Bistrot du Cours)

Bastia, 24 mars : Interventions pendant les concerts
d'I Chjama Aghjalesi,

Ajacciu, 5 juillet : Assises de la biodiversité,

11 juillet : Lancement pétition inconstructibilité ERC :
41 000 signatures,

Santu Petru di Venacu, 17 novembre : Réunion avec les
Commissaires enquêteurs de Corse

CONFÉRENCE de PRESSE

CORTI • 27 NOVEMBRE 2017
TERRITORIALES

PIÙ CHÈ MAI, A TERRA CORSA HÈ À VENDE !

Interpellation de tous les candidats
Questionnaire adressé à tous les candidats
Réponses publiées

ÉTUDES DE PLU/CC pour la CTPENAF

- APPIETTO
- CANARI
- CARGHJESE
- CASAGLIONE
- CAVRU
- GROSSETU-PRUGNA
- PIANA
- PRATU di Giovellina
- PRUPIA
- SORBO OCAGNANO
- TAGLIU ISULACCIU

population, foncier disponible
atteintes aux espaces agricoles
atteintes aux espaces naturels

représentation en CTPENAF

INTERVENTION D'U LEVANTE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME (PLU, CC)

1 - Phase préliminaire du PLU ou de la Carte Communale

Réunions PPA
Conseil des Sites

Non participation de UL aux réunions Commune/PPA
Espaces Boisés Classés (EBC) des communes littorales :
dossier présenté au Conseil des Sites

2 - Arrêt du PLU ou de la Carte communale (document « arrêté »)

Concertation UL /
Adhérents-Sympathisants
locaux / autres associations

CTPENAF

Enquête Publique

Analyse:

- Population/foncier disponible
- Espaces agricoles
- Espaces naturels
- Synthèse :

Représentation en CTPENAF

Envoi des observations au Commissaire enquêteur

3 - Approbation du PLU ou de la Carte communale (document « approuvé »)

Concertation UL /
Adhérents-Sympathisants
locaux / autres associations

Recours gracieux et/ou
contentieux en TA

Décision : **DIRECTION COLLÉGIALE**

Rédaction : **Tous**

Validation et mise en forme juridique : **BB ou MT**

PLU arrêtés : surfaces d'ESA du Padduc consommés

Avis
État+CTC

Défavorable Grosseto Prugna : **104** hectares

Défavorable Carghese : **80** hectares

Fav.+réserves Prupia : **58,1** hectares

Fav.+réserves Cavru : **23** hectares

Fav.+réserves Siscu : **12,7** hectares

Défavorable Piana : **11,9** hectares

Fav.+réserves Casaglione : **10,2** hectares

Total des ESA
consommés
par sept
communes :
300
hectares

PLU : publication du 20 octobre 2017

Au total, sur un petit échantillon examiné de 7 communes littorales, à horizon 2030, les ouvertures à l'urbanisation prévues pourraient permettre d'accueillir **5 000** nouveaux logements....dont **3 000** « résidences secondaires »
et consommeront 300 hectares
d'espaces stratégiques agricoles du PADDUC.

Les associations de défense de l'environnement, face à ce « tsunami », estiment de leur devoir d'interpeller solennellement les élus et,
plus largement,
l'ensemble des Corses.

PLU : publication du 20 octobre 2017

Au travers du bilan ci-dessus proposé,
la question posée à la Corse est :
si les communes n'arrêtent pas des PLU légaux,
respectueux du principe d'équilibre entre les populations
permanentes et non permanentes
et des ESA, espaces stratégiques agricoles,
face à cette fuite en avant spéculative,
ce véritable choix de société,
l'Exécutif de la Collectivité territoriale de Corse,
ira-t-il en justice pour faire annuler les zonages qui
permettent cette urbanisation excessive, inutile,
contraire aux lois, contraire aux orientations stratégiques
du Padduc, dévoreuse d'espaces agricoles ou naturels?

ACTIONS EN JUSTICE

Justice correctionnelle
Justice administrative



15 JUGEMENTS OBTENUS EN 2017

07/03 – Cour de cassation, constructions « Lefèvre » à Rundinara : l'arrêt de la cour d'appel de Bastia, du 18 novembre 2015 est cassé et l'affaire est renvoyée devant la Cour d'Appel de Montpellier

31/03 – TGI, Santini, San Fiorenzu, remise en état des lieux

13/04 – TA, condamnation du Préfet pour avoir délivré 4 PC illégaux à J. Peretti à Coti

24/05 – CAA, Purtichju Casavone : confirmation annulation du refus d'aménager

08/06 – TA, annulation du PLU de San Gavinu di Carbini

22/06 – TA, villa Mury : annulation du PA délivré par la maire

05/07 – Cour d'appel, villas Ferracci (UL+ABCDE) : confirmation amende et pas de démolition,

23/06 – Cour d'appel, Terrazoni Bitalza : remise en état des lieux

13/09 – Cour d'appel, Gaffory Rivière Sagone : remise en état des lieux dans un délai de 6 mois

14/09 – Cassation, Poli Lucciana Tanghiccia : rejet du pourvoi Poli, donc démolition confirmée

27/09 – Ordonnance TGI, Paillote Mesincu Cagnanu : remise en état des lieux

08/11 – Cour d'Appel, Pifferrini Tavignani : remise en état des lieux à compter du 02 juin

24/11 – TGI, Pietri, Santu Petru di Tenda, Saleccia, A Piniccia

04/12 – TGI, Leca, Piana Arone, amende sans démolition

18/12 – TGI, deux villas Amhan, Aiacciu : une démolition, une amende

**1 – Constructions Lefèvre, Rundinara, Bunifaziu,
07/03/17 : Jugement cassé (BB)**



Démolition?

Nouveau jugement attendu (CAA de Montpellier)

2 – Santini, San Fiorenzu, TGI le 31 mars 2017 :

Port privé jamais autorisé

Remise en état des lieux

Parodi, en attente



**3 – 4 PC Peretti, Coti : TA 13 avril 2017 :
condamnation du Préfet à 2 x 2000 €**



4 – CAA / Lotissement Casavone Purticcio (MT)



X La parcelle déclarée inconstructible par le TA de Bastia, au fond du golfe d'Ajaccio

5 – TA / PLU San Gavinu di Carbini (MT)

41. Considérant qu'il résulte de tout ce qui précède que sont illégaux les classements des zones AU du secteur de Jesiola, AU du secteur de Ciafuluccia, AU du secteur de Giglio, AU3c du secteur de Venciungiu, AU1 et AU2 du secteur d'Arragio, AU du secteur de San Gavinu di Carbini et AU1 de Jesiola ; que si la commune de San Gavino di Carbini fait valoir



8 juin : annulation

6- Mury, Piana Arone, en CAA + en appel correctionnel (MT)

TA, 22 juin 2017 : annulation de l'autorisation du maire
(TGI, 5 février 2018 : *démolition non prononcée*)



Amende :
20 000 €

7 – Constructions Ferracci, Rundinara, Bunifaziu, BB

Photo GE 12 juin 2017



**Condamnation pour
absence de PC,
mais démolition
refusée.**

**Amende (payée) :
1 000 000 €**

Cassation demandée



8 - Terrazzoni, Sotta Bitalza, TGI 23 juin, démolition, BB



**2018 : en appel
pas de démolition
Cassation demandée**



9 - Gaffory, Vicu, rivière Sagone Cour d'appel, (BB)

13 septembre 2017 : remise en état ordonnée à titre de mesure à caractère réel qui devra intervenir dans le délai de 6 mois



10 – Constructions Poli, Tanghiccìa, Lucciana (BB)



**14 juin, rejet cassation. Tous ses recours sont épuisés.
Condamné à démolir depuis 2015... mais aucune démolition.
Pas de paiement des amendes... faillite déclarée!**

11 – Paillote Mesincu, Cagnanu, TGI, 27/09, (BB)

Démolition

25 mai : appel



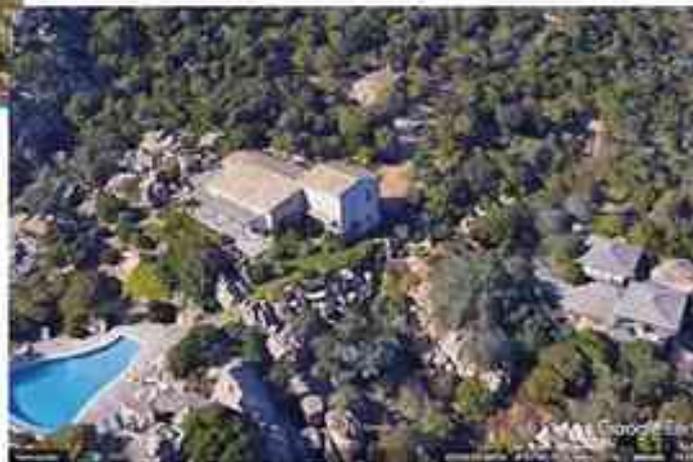
**12 – Constructions Martinolle, Paraguanu, Bunifaziu :
Depuis le 11/05/2015 : démolition (BB)**

Audience d'appel : 5 octobre 2017



**Jugement 24 janvier 2018
démolition**

En Cassation



13 - Pifferini, Aleria, Tavignani (BB)

8 novembre 2017:
Condamné en
appel à
remettre en état
les lieux sous
astreintes
+
Amende de
100 000 €

En cassation



14 – Pietri, Santu Petru di Tenda, Saleccia, A Piniccia, (RR)

TGI : 24 novembre

Démolition ordonnée



En Appel

15 – 11 bungalows Leca, Piana Arone (MT)

**Amende sans
démolition... Appel**

4 décembre 2017



11 bungalows
ruisseau

Embouchure
ruisseau

16 – Deux villas Amhan, TGI, Aiacciu (BB), 18 décembre

**Michel : amende 30 000 € et
remise en état des lieux**

**Damien : amende 200 000 €
sans démolition...
Appel : 20 juin 2018**



PLAINTES EN ATTENTE ou DÉPOSÉES EN 2017

1 - SAS Arinella (2), Ferringule, juin 2016 et mai 2017

2 – SA PC/PG, Sartè Serraggia, lotissement, mai 2017

3 – Terrazzoni, restaurant à Carataghju Purtivechju, juillet 2016

4 – Piana Arone, znieff 1, novembre, audience CAA hier

5 - Maire de Bunifaziu, débrancher les villas Ferracci décembre 2017

A – MESINCU (2) décharge/parking et constructions avril, audience 1er juin 2018 ?

B– PARODI, San Fiorenzu, mai 2016, audience 1^{er} juin 2018 ?

C – MURTOLI (3) : bergeries sans PC, restaurants sans PC, golf sans autorisation, juin

D – PERETTI, Coti, action en démolition contre 7 villas sans PC, septembre

E – Lettres anonymes, septembre

➤ Maraninchi, Calvi, L'Alga

Murtoli club-house = restaurant « La Table de la Ferme »

La « ferme agricole » est en réalité le club-house du golf



Le restaurant du club-house



Murtoli = restaurant « La Table de la Plage »



U LEVANTE : MODE DE FONCTIONNEMENT

LES MILITANTS DE TERRAIN :

recueil des informations : veille sur le terrain, visite dans les mairies, participation à des réunions, etc...



TRANSMISSION DU DOSSIER À LA DIRECTION ÉLARGIE D'UL.

Ce dossier comporte au minimum les informations suivantes selon le type :

- situation sur un extrait de carte IGN, localisation de la parcelle, etc...
- documents administratifs (copie du Permis de Construire, de la délibération du Conseil Municipal, etc...)
- photographies (affichage du PC, construction en cours sans PC, etc...)



PREMIERE ANALYSE «FAISABILITE» du dossier par les membres référents techniques : une action légale contre ce dossier est-elle possible?



VALIDATION DU DOSSIER à la majorité des membres de la direction élargie.
DÉSIGNATION du ou des membre(s) technique(s) pour constituer le dossier complet



COMMUNICATION sur le dossier vers les institutions et le public : réunions, Ambiante, newsletters, conférence de presse, etc...)

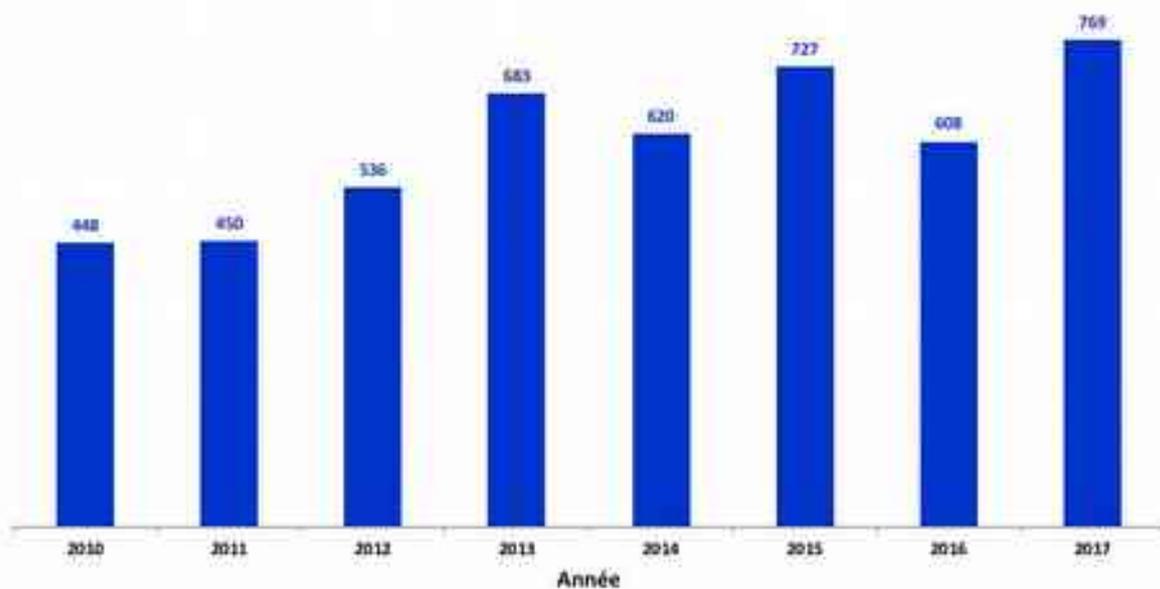
GESTION TRANSVERSALE DE TOUS LES DOSSIERS

Relecture de tous
les écrits

Illustrations
Traitement des images



U Levante : évolution du nombre d'adhérents depuis 2010



Le compte de résultat 2017

RECETTES		DEPENSES	
Subvention	0,00 €	Frais d'avocats (honoraires et déplacements) et d'huissiers	20 956,73 €
Adhésions (769 à 20€)	15 380,00 €	Conception, impression Ambiante	2 709,09 €
Dons	26 330,78 €	Frais divers (acquisitions données, CFC, cadeaux, ...)	2 556,49 €
Justice	7 725,78 €	Bureautique (ordinateur portable, Iphone, papeterie et photocopies)	2 065,36 €
MAIF	685,63 €	Frais postaux	1 670,92 €
Livret A, intérêts acquis	323,08 €	missions	1 595,76 €
		Newsletter, nom de domaine	836,42 €
		Cartographie	619,20 €
		Adhésion FNE, MAIF	595,98 €
		Frais bancaires	215,80 €
TOTAL des RECETTES	50 445,27 €	TOTAL des DEPENSES	33 821,75 €
		Excédent de l'année 2017	16 623,52 €

Budget prévisionnel 2018

RECETTES		DEPENSES	
Subvention	0,00 €	Frais d'avocats et d'huissiers	24 000,00 €
Adhésions	16 000,00 €	Conception, impression Ambiante	4 000,00 €
Dons	15 000,00 €	Frais divers	2 900,00 €
Justice	8 000,00 €	Bureautique	2 400,00 €
Livret A, intérêts acquis	350,00 €	Frais postaux	2 000,00 €
		missions	1 600,00 €
		Newsletter, nom de domaine	900,00 €
		Cartographie	700,00 €
		Adhésion FNE, MAIF	600,00 €
		Frais bancaires	250,00 €
TOTAL des RECETTES	39 350,00 €	TOTAL des DEPENSES	39 350,00 €